



<https://latribunelibre.com/emploi/technicien-voirie-f-h-2>

Technicien Voirie F/H

Description

Rattaché(e) au responsable du secteur exploitation du Domaine Routier, vous intégrerez une équipe de 3 chargés d'exploitation, 1 chargé d'exploitation ouvrages d'art, 1 chef de régie et 1 chargé de veille territoriale.

Vos principales missions incluront :

Exploitation et sécurité de la voirie :

- Garantir la bonne exploitation du réseau routier en collaboration avec les gestionnaires et concessionnaires.
- Contrôler les interventions et la qualité des travaux.
- Rédiger les permissions de voirie et analyser les permis de construire ou d'aménagement.
- Assurer le traitement des dossiers sinistres et d'arrêtés d'alignement.

Gestion des travaux d'entretien :

- Planifier, organiser et coordonner les travaux d'entretien curatifs et préventifs confiés à des prestataires externes ou réalisés en régie.
- Contrôler l'avancement et la conformité des travaux.

Mobilier urbain et équipements :

- Gérer l'entretien des mobiliers urbains (abris-bus, panneaux, vélos en libre-service).
- Superviser les marchés d'exploitation, d'entretien et d'investissement associés.

Contribution aux projets stratégiques :

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de gestion pluriannuels de la voirie.
- Proposer des choix techniques et contribuer à la mise à jour du règlement de voirie.

Qualifications

Formation et expérience :

Diplôme de niveau Bac+2 (BTS ou DUT) dans le domaine technique, idéalement en génie civil option TP.

Expérience de minimum 2 ans dans un poste similaire, avec ouverture possible à

Organisme employeur

PARCOURS PUBLIC RH

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSEIL POUR LES AFFAIRES
ET AUTRES CONSEILS DE
GESTION

Lieu du poste

95127, CERGY, CERGY, France

Salaire de base

30000 € - **Salaire de base**
38000 €

Date de publication

7 janvier 2026 à 10:03

Valide jusqu'au

06.02.2026

des profils issus de l'assainissement ou d'autres réseaux.

Compétences techniques :

Maîtrise des réglementations et techniques relatives à la voirie et aux travaux publics.

Connaissance des procédures DT-DICT, des codes de la route et des règles de signalisation.

Capacité à planifier, coordonner et contrôler des chantiers tout en respectant les contraintes budgétaires.

Qualités personnelles :

Autonomie et sens du service public.

Bonne aisance relationnelle et rédactionnelle.

Esprit d'équipe et capacité à rendre compte.

Conditions et avantages :

Statut : fonctionnaire ou contractuel (contrat de minimum 3 ans renouvelable une fois, puis CDI).

Rémunération statutaire + régime indemnitaire.

Temps de travail : 39h/semaine avec flexibilité des horaires.

25 jours de congés annuels, 22 jours de RTT et possibilité de télétravail jusqu'à 2 jours/semaine.

Participation aux mutuelles labellisées, mobilités durables, et titres de transport.

Accès au CNAS

Faites de la mise en œuvre de la politique publique Mobilités et de la préservation des espaces publics vos missions !

Postulez dès maintenant sous la référence suivante : 20-RC-JG-25